

Accompagnement VAE

CQP de l'Industrie hôtelière

Descriptif

L'INFA est en mesure de vous accompagner dans votre démarche de VAE, que celle-ci soit individuelle ou collective, que vous soyez salarié(e) ou demandeur d'emploi

Objectifs

L'accompagnement apporte une aide méthodologique permettant à chacun d'analyser ses activités et ses acquis en vue d'une préparation pour la rédaction et la validation du dossier.

Validation

Le Certificat de Qualification Professionnelle est un titre qui atteste d'une qualification dans un emploi spécifique à une branche professionnelle. Créé par la Commission Paritaire Nationale de l'Emploi de celle-ci, il fait référence à un descriptif d'activités et de capacités. Au regard des professionnels il a une valeur équivalente à celle d'un diplôme de l'Education Nationale.

Programme

L'information collective est ouverte à toute personne intéressée par la VAE.

Elle consiste à présenter la démarche et les conditions d'accès.

L'atelier en petits groupes est destiné à constituer le dossier de « preuves » et à remplir le dossier administratif de demande d'accès à la VAE.

Démarche pédagogique

Un suivi et un accompagnement par des formateurs spécialisés et labellisés par les partenaires sociaux de la Commission Paritaire Nationale de l'Industrie Hôtelière.

Conditions d'accès

La VAE est ouverte aux demandeurs d'emploi et salariés

Le candidat doit justifier une expérience professionnelle ou personnelle vérifiable d'au moins trois ans dans la fonction.

Modalités de sélection et d'inscription

L'inscription s'effectue auprès du secrétariat.

Organisation générale, durée, dates

Durée : de 7 heures à 21 heures

L'accompagnement est organisé individuellement ainsi que les épreuves de validation.

Coût et financement

Pour les demandeurs d'emploi : financement total assuré par le Ministère du Travail (Directe)

Pour les salariés : nous consulter pour une aide à la constitution du dossier financier auprès de l'organisme concerné.